

L'UNION DÉMOCRATIQUE FÉDÉRALE
Idéal chrétien
et politique suisse

Aude-May Cochand
Jean-François Mayer
Manuela Rechsteiner
Chantal Rohner

Études et analyses – N° 14 – Octobre 2007

URL : http://religion.info/pdf/2007_10_UDF.pdf

© 2007 Religioscope et les auteurs

Table des matières

| | |
|--|----|
| Avant-propos | 3 |
| Introduction : partis politiques et références religieuses | 4 |
| Crise du politique et du religieux | 5 |
| Une nouvelle vague de partis protestants ? | 6 |
| Les partis à référence religieuse en Suisse | 8 |
| L'Union démocratique fédérale en bref | 10 |
| Le chrétien doit-il s'engager en politique ? La réponse de l'UDF | 11 |
| L'UDF face au pluralisme culturel et religieux | 16 |
| La santé sous le regard de l'UDF : une politique de la vie | 18 |
| Conclusion : principes chrétiens et pragmatisme | 23 |

Avant-propos

Le présent article s'appuie principalement sur des recherches menées par Aude-May Cochand (« La santé et la vie dans la politique de l'UDF »), Manuela Rechsteiner (« Christlich motivierte Parteien in der Schweiz ») et Chantal Rohner (« Die EDU und die pluralistische Gesellschaft der Schweiz »). Ces recherches s'inscrivaient dans le cadre d'un séminaire « Mouvements politico-religieux dans la modernité », dirigé par Jean-François Mayer, qui s'est déroulé à l'Université de Fribourg (Chaire de Science des religions) durant le semestre d'été 2007. J.-F. Mayer a effectué une synthèse de ces travaux pour en tirer les éléments principaux et les a complétés par les chapitres introductifs sur le contexte et les partis chrétiens dans l'Europe contemporaine.

Les recherches effectuées ont recouru à l'analyse de publications de l'Union démocratique fédérale (UDF), notamment ses périodiques en langues allemande et française. Quelques entretiens avec des membres de l'UDF ont également eu lieu. L'étude s'est concentrée sur trois thèmes : la question de l'engagement du chrétien en politique, l'attitude de l'UDF face au pluralisme culturel et religieux et les positions de l'UDF dans le domaine de la santé. Ce n'est qu'une première approche, très partielle, sur un groupe qui ne semble pas avoir attiré pour l'instant l'attention des chercheurs : elle demande à être complétée par d'autres analyses de textes et par des enquêtes de terrain.

Il conviendrait d'examiner de plus près les articulations entre l'UDF et le milieu évangélique, afin de voir de quelles communautés les membres de l'UDF proviennent principalement, mais aussi quelle est l'importance de la participation de personnes n'appartenant pas à des communautés évangéliques. Il importe d'ailleurs de rappeler à ce propos que des évangéliques se trouvent dans tous les courants politiques.

Introduction : partis politiques et références religieuses

Une recherche comparative menée dans 32 pays du milieu à la fin des années 1990 avait montré que 70% des personnes les plus pieuses (au sens de celles participant au moins une fois par semaine à un service religieux) votaient pour des partis ou des candidats classés à droite, alors que, parmi les moins religieuses (celles qui ne vont jamais assister à un culte quelconque), le soutien pour la droite descendait à 45%¹.

Même si des sociétés sécularisées prônent théoriquement la distinction entre champ religieux et champ politique, ceux-ci ne sont pas étanches. Les opinions religieuses peuvent influencer les choix politiques ou sont associées à ceux-ci de façon complexe (ce n'est pas une simple relation de cause à effet). En outre, des partis politiques intègrent une référence religieuse dans leur programme ou, parfois, dans leur nom même : la démocratie-chrétienne est le premier exemple qui vient à l'esprit.

Les partis politiques apparaissent dans le contexte de la démocratie occidentale moderne. Associations volontaires (nous ne parlons pas ici des pays qui ont introduit le curieux concept de « parti unique »), les partis veulent exercer le pouvoir politique ou y participer. Les partis sont l'un de ces groupes intermédiaires qui ont pour fonction d'exprimer les aspirations des citoyens d'une société. Ils doivent aussi, idéalement, canaliser les affrontements politiques de façon à permettre leur expression dans des débats et non dans la violence².

Arriver au pouvoir exige d'obtenir un soutien populaire. L'exercice du pouvoir peut s'exercer en collaboration ou non avec d'autres : un parti se trouve souvent amené à rechercher des coalitions, ce qui pose ensuite la question de savoir jusqu'à quel point, pour détenir une partie du pouvoir politique, accepter des compromis par rapport aux objectifs poursuivis et aux principes défendus³ : « établir des compromis est l'une des fonctions essentielles de la politique », affirme Maurice Duverger⁴. La question peut être particulièrement délicate pour des formations politiques qui se réfèrent à des sources religieuses, donc à des valeurs absolues, et pas simplement définies par des préférences humaines. Dans la pratique, certains principes sont considérés comme non négociables ; d'autres enjeux peuvent faire l'objet de compromis. La question se complique si un groupe prétend détenir un projet global de société,

¹ Ronald Inglehart et Pippa Norris, « Religious Parties and Electoral Behaviour », *Sacred and Secular: Religion and Politics Worldwide*, Cambridge University Press, 2004, pp. 196-214.

² Cf. François Platone, *Les Partis politique en France*, Toulouse, Éd. Milan, 2003.

³ Cf. Michel Offerlé, *Les Partis politiques*, 5^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2006.

⁴ Maurice Duverger, *Introduction à la Politique*, Paris, Gallimard, 1964 (réimprimé dans la collection Folio), p. 254.

précis et applicable tel quel, sans modifications : mais ce n'est pas le cas de la plupart des groupes politiques à référence religieuse.

En effet, il ne faut pas oublier que la relation entre action politique et convictions religieuses peut considérablement varier d'un cas à l'autre, sans oublier que de nombreux croyants s'engagent dans des partis politiques « laïcs », sans références religieuses.

Crise du politique et du religieux

Dans le contexte européen, la démocratie-chrétienne représente le cas de mouvement politique à référence religieuse chrétienne le plus important⁵. Ses sources sont catholiques romaines. Dans les pays du Benelux, en Allemagne, en Autriche et en Suisse, des partis catholiques étaient déjà bien établis en 1920 dans le paysage politique, tandis qu'en Italie un parti catholique émergea en 1919 en recueillant immédiatement 20% des suffrages. Les tentatives de créer de tels partis en France et en Espagne dans l'entre-deux-guerres rencontrèrent en revanche moins de succès. Après la 2^e guerre mondiale, plusieurs de ces partis, en contexte catholique, adoptèrent l'étiquette démocrate-chrétienne, ce qui était en même temps une manière d'affirmer l'adhésion aux principes de la démocratie libérale. Et même en France, le Mouvement républicain populaire réussit une percée dans les années suivant la guerre.

« L'un des secrets du succès de la démocratie-chrétienne dans les vingt années après 1945 fut un certain caractère idéologique diffus (*ideological diffuseness*) : cela faisait du contenu politique de ses programmes et activités des cibles difficiles pour les anticléricaux. Son adhésion aux principes chrétiens, à la démocratie, au libéralisme économique et au progrès social (ainsi que contre le communisme) ne la distinguait pas de façon substantielle des autres courants politiques, à l'exception des extrêmes, tout en l'aidant à conserver le soutien d'électorats hétérogènes qui avaient soutenu les partis religieux avant la guerre. »⁶

En Europe occidentale, la démocratie chrétienne connut une sorte d'âge d'or de 1945 à 1965. Puis il y eut un recul, lié à plusieurs facteurs, dont les turbulences dans l'Église catholique (après le concile Vatican II), l'ouverture au monde du catholicisme et l'idée d'un nouveau pluralisme (effritement ce qui donnait un sentiment de cohésion à un bloc catholique). Même la puissante démocratie-chrétienne allemande se trouva confrontée à la réalité d'une société

⁵ Pour un aperçu sur une douzaine de pays européens : Günter Buchstab et Rudolf Uertz (dir.), *Christliche Demokratie im zusammenwachsenden Europa*, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 2004.

⁶ John Madeley, «Politics and Religion in Western Europe», in George Moyser (dir.), *Politics and Religion in the Modern World*, New York, Routledge, 1991, pp. 28-66 (p. 49).

éloignée des Églises et à une sécularisation à l'intérieur même du parti⁷. Il y eut des stratégies d'adaptation, dans le sens d'une redéfinition de ce que signifiait la référence chrétienne. Il y eut aussi des rapprochements avec d'autres formations : par exemple, aux Pays-Bas, le parti catholique et deux partis protestants décidèrent de faire front commun aux élections de 1976 et finirent par fusionner en 1980. La démocratie chrétienne et ses homologues dans le monde protestant se retrouvaient dans un environnement où, pour la majorité de la population, les clivages religieux n'avaient plus la même importance identitaire. En Allemagne, les démocrates chrétiens étaient à 70% catholiques et 20% protestants en 1970, mais les pourcentages étaient devenus 58% de catholiques et 35% de protestants en 1990⁸.

Jean-Paul Willaime décrit le contexte européen comme « caractérisé aussi bien par une certaine crise du religieux que par une certaine crise du politique »⁹. Il évoque une désacralisation tant du religieux que du politique. Nous serions dans une phase ultramoderne, estime Willaime, une phase où tout est passé au crible de la critique, qu'il s'agisse de religion ou de politique. En même temps, dans la plupart des cas, le problème n'est plus de limiter l'influence des religions sur le champ politique, car il est tenu pour acquis que leur pouvoir sur les sociétés ne reviendra plus, et elles peuvent donc participer à nouveau aux débats publics sans éveiller des craintes : elles sont une voix parmi d'autres, et elles saisissent notamment l'occasion de s'exprimer sur des questions éthiques. En outre, les religions restent des « pourvoyeuses de rites »¹⁰ : on attend quelque chose des Églises lors des grands moments d'émotion collective, par exemple une catastrophe – c'est ce que la sociologue britannique Grace Davie a appelé le rôle vicarial des religions dans l'Occident contemporain¹¹.

Une nouvelle vague de partis protestants ?

Sans atteindre l'impact international de la démocratie-chrétienne, le monde protestant a aussi donné naissance à des partis d'inspiration religieuse : l'un des exemples historiques les plus importants fut celui d'Abraham Kuyper (1837-1920) et du Parti antirévolutionnaire aux Pays-Bas (où Kuyper fut premier ministre de 1901 à 1905). Kuyper affirmait la souveraineté du Christ sur toutes choses et refusait ainsi l'absolutisation tant de la souveraineté du peuple que de la souveraineté de l'État. Kuyper, fervent partisan de la liberté de conscience, ne prônait ni

⁷ Winfried Becker, *et al.* (dir.), *Lexikon der Christlichen Demokratie in Deutschland*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2002, p. 566.

⁸ *Ibid.*, p. 449.

⁹ Nous suivons ici le chap. IV de l'analyse de Jean-Paul Willaime, *Europe et Religions : les enjeux du XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2004.

¹⁰ *Ibid.*, p. 216.

¹¹ Grace Davie, *Europe : the Exceptional Case. Parameters of Faith in the Modern World*, Londres, Darton, Longman and Todd, 2002.

une théocratie ni une union entre Église et État : il aspirait à l'application du principe de « l'Église libre dans l'État libre », mais avec un gouvernement dont l'action découle d'une conscience chrétienne. Dans ce contexte, selon les circonstances, différents types de gouvernement (monarchie, démocratie, etc.) peuvent être légitimes.

Mais le Parti antirévolutionnaire de Kuyper n'existe plus : c'est l'une des trois formations politiques qui, comme nous y avons fait allusion plus haut, a accepté en 1980 une fusion pour former l'Appel chrétien-démocrate (CDA), parti centriste dont les prises de position « ne sont pas fondées sur la Bible, mais inspirées des principes chrétiens », nous apprend le site du Ministère néerlandais des Affaires étrangères.

Les partis protestants seront-ils bientôt un simple souvenir historique ? Il n'en est rien. Curieusement, à une époque où l'on pouvait penser que les courants de sécularisation décourageraient l'émergence de nouveaux partis à référence religieuse en contexte protestant, c'est le contraire qui se produit, même s'ils demeurent en général très minoritaires. Selon Paul Freston, qui a mené une recherche panoramique sur les partis protestants dans le monde, il en existerait aujourd'hui 40 à 50, dans une trentaine de pays – certains sont minuscules, mais d'autres sont des acteurs politiques respectés¹². Surtout, Freston observe que, à côté de partis protestants existant depuis plusieurs décennies déjà, nous assistons depuis les années 1980 au développement d'une nouvelle vague de partis protestants, notamment avec des implantations dans des régions sans tradition de partis de ce type (Amérique latine, Afrique australe, pays postcommunistes, Asie, Pacifique, mais aussi des pays occidentaux).

Ainsi, même s'il n'a guère fait la une des médias, un Parti républicain chrétien (PRC) a été lancé en 2005 en France¹³. Son congrès fondateur se tiendra le 27 octobre 2007. Il entend participer aux élections municipales de 2008 et aux élections européennes de 2009. Il a récemment envoyé des observateurs à une réunion de l'ECPM (European Christian Political Movement – Mouvement politique chrétien européen)¹⁴, une structure qui entend renforcer la « politique chrétienne » en Europe et accueille des partis chrétiens et démocrates-chrétiens. Ses sources d'inspiration sont clairement évangéliques, et il arbore dans son logo un poisson stylisé (vieux symbole chrétien, souvent utilisé aujourd'hui par des évangéliques). Le PRC estime que la majorité de la population française reste attachée aux valeurs judéo-chrétiennes et déplore la perte de celles-ci. « Nous entendons par valeurs chrétiennes, tous les principes bibliques, qu'ils soient issus de l'Ancien Testament ou du Nouveau Testament, dès lors qu'ils ont été enseignés ou confirmés par Jésus-Christ, Fils de Dieu, envoyé sur Terre afin de racheter la Création. »

¹² Paul Freston, *Protestant Political Parties : A Global Survey*, Aldershot, Ashgate, 2004, p. 4.

¹³ Site : <http://www.prc-france.org>

¹⁴ Site : <http://www.ecpm.info>

En Allemagne, un pasteur pentecôtiste, dirigeant d'une mission évangélique tzigane à Karlsruhe, a été en 1989 à l'origine d'un Partei Bibeltreuer Christen (PBC, Parti de chrétiens fidèles à la Bible)¹⁵. Ses résultats aux élections européennes ont été modestes (entre 0,1% et 0,3% des voix), mais certains de ses candidats ont réussi à obtenir jusqu'à 10% des voix à l'occasion d'élections dans de petites localités. La Parole de Dieu contenue dans l'Ancien et le Nouveau Testament est considérée comme normative pour la pensée et l'action du parti. Sa compréhension des prophéties bibliques a des conséquences sur ses positions en matière de politique étrangère : le PBC soutient ainsi Israël avec détermination (l'existence de l'Israël moderne est considérée comme une étape nécessaire vers le retour du Christ) et s'oppose à un gouvernement européen uni qui abolirait les souverainetés nationales (ce serait préparer une structure propice au règne de l'Antéchrist). Selon le président du PBC, celui-ci a surtout motivé des personnes aux convictions chrétiennes sans appartenance politique antérieure à s'engager, rompant avec l'idée selon laquelle des chrétiens devraient plutôt se tenir à l'écart de la politique¹⁶.

Les partis à référence religieuse en Suisse

En Suisse également, l'on voit des chrétiens s'engager en politique dans le cadre de partis qui, à un titre ou à un autre, se réfèrent aux valeurs chrétiennes. Certains de ces partis ont déjà une longue tradition, mais d'autres sont d'origine plus récente. Trois sont issus du terreau catholique, les deux autres sont d'origine protestante.

1. Le Parti démocrate-chrétien (PDC)¹⁷ existe sous ce nom depuis 1970, mais ses origines remontent à 1882, sous différentes dénominations successives (Parti catholique, Parti conservateur...). Il participe au gouvernement fédéral (actuellement une conseillère fédérale) ainsi qu'à plusieurs gouvernements cantonaux. Il compte 28 élus au Conseil national (Chambre basse du Parlement suisse) et 15 au Conseil des États (Chambre haute). Il revendique 100.000 membres, dont les orientations politiques couvrent un spectre allant du centre gauche à des milieux conservateurs. Il a recueilli 14,4% des voix lors des élections au Conseil national en 2003.

¹⁵ Site : <http://www.pbc.de>

¹⁶ Cette brève présentation s'appuie sur les livres de Guido Hoyer, *Nichtetablierte christliche Parteien: Deutsche Zentrumspartei, Christliche Mitte, Christliche Partei Deutschlands und Partei Bibeltreuer Christen im Parteiensystem der Bundesrepublik Deutschland*, Francfort, Peter Lang, 2001, et de Kai Oliver Thielking, *Zwischen Bibel und Grundgesetz. Christliche Kleinparteien in der Bundesrepublik Deutschland*, Marbourg, Tectum Verlag, 1999.

¹⁷ Site : <http://www.PDC.ch>

2. L'appellation de Parti chrétien-social (PCS)¹⁸ a été utilisée par plusieurs groupes, notamment des partis cantonaux qui ont fusionné avec le Parti conservateur en 1970 pour former le PDC. Il existe aujourd'hui comme parti indépendant à l'échelle nationale grâce à la réunion de partis chrétiens-sociaux de quelques cantons en 1997. Il compte aujourd'hui des partis dans les cantons de Fribourg, du Jura, de Lucerne, de Zurich et des Grisons. Il compterait 1.500 membres, avec 1 élu au Conseil national (0,4% des voix aux élections de 2003).
3. Le Parti chrétien-conservateur (PCC, devenu en allemand Katholische Volkspartei, KVP, en 1995)¹⁹ a vu le jour en 1994 à Zurich. Comme son nom le suggère, ses membres sont principalement catholiques, soit anciens membres du PDC, soit sans appartenance politique antérieure. Il se veut fidèle à la doctrine sociale catholique et considère que le PDC ne peut plus réellement se prétendre parti chrétien. Le PCC est présent dans les cantons de Zurich, de Thurgovie, d'Argovie, de Saint-Gall et de Lucerne. Il affirme compter plus de 1.000 membres. Il n'a aucun élu au Parlement fédéral, mais présente des candidats dans trois cantons pour les élections fédérales d'octobre 2007.
4. Du côté protestant, le Parti évangélique (PEV)²⁰ vit le jour en 1919. Il compte 15 sections cantonales et aurait environ 4.500 membres. Il occupe 3 sièges au Conseil national, avec 2,3% des voix aux élections de 2003 : son électorat est resté relativement stable au cours des trente dernières années. Il a pu former un groupe parlementaire grâce à des alliances successives avec d'autres petits partis. Il se veut à la fois chrétien et social, ses membres appartiennent souvent à l'Église réformée ou à une Église libre.
5. Enfin, l'Union démocratique fédérale (UDF)²¹, qui retiendra notre attention dans les pages qui suivent, est née en 1975. Elle est aujourd'hui présente pratiquement dans toute la Suisse, avec 2 sièges au Parlement fédéral. Le PEV et l'UDF forment ensemble un groupe parlementaire (puisque le minimum requis est de 5 élus).

Malgré sa rapide expansion ces dernières années, y compris dans des régions catholiques (et avec certains adhérents eux-mêmes catholiques), l'UDF ne semble jusqu'à maintenant guère avoir retenu l'attention des chercheurs. Le présent article voudrait offrir quelques observations exploratoires sur ce parti politique, comme étude de cas et comme illustration

¹⁸ Site : <http://www.csp-pcs.ch>

¹⁹ Site : <http://www.kvp.ch>

²⁰ Site : <http://www.evppev.ch>

²¹ Site : <http://www.udf.ch>

locale de l'émergence, à travers le monde, de nouvelles formations se référant aux valeurs chrétiennes.

L'Union démocratique fédérale en bref

À l'origine de l'UDF se trouvaient des chrétiens évangéliques des cantons de Zurich, de Berne et de Vaud. Dans les cantons de Zurich et de Vaud, plusieurs d'entre eux avaient appartenu au Mouvement républicain et à l'Action nationale (ancêtre du parti des Démocrates suisses). Dans le canton de Berne, il s'agissait pour certains de dissidents du Parti évangélique. L'UDF obtint son premier élu au Parlement cantonal bernois en 1978. Ce fut en 1991 qu'elle accéda au Parlement fédéral. L'UDF est un parti minoritaire. Il est présent dans tous les cantons suisses, mais recueillait en 2003 seulement 1,3% des suffrages. Cependant, l'UDF a le sentiment d'avoir le vent en poupe et a de bons espoirs d'améliorer ses résultats lors des élections fédérales du 21 octobre 2007.

Le parti a vu le jour dans un contexte de sécularisation, en réaction à un État dont la sphère d'influence ne cesse de s'étendre, mais aussi en opposition à une Église (protestante) qu'il tend à percevoir comme passive face à ce processus, voire même complaisante. Si des chrétiens s'organisent en parti politique, ce n'est pas seulement parce qu'ils estiment ne plus parvenir à se faire entendre dans les partis traditionnels où ils sont minorisés, mais aussi parce qu'ils ont le sentiment que l'Église « officielle » ne fait plus entendre clairement cette voix. L'UDF réunit des chrétiens désireux d'exprimer leurs convictions dans une société où l'affirmation religieuse chrétienne se fait de plus en plus timide. Les membres de l'UDF semblent être en majorité d'obédience protestante, voire plus spécifiquement évangélique²².

L'UDF trouve donc les fondements de son engagement dans la foi chrétienne. L'UDF privilégie une approche chrétienne dans le développement de la société : la crainte salutaire de Dieu qui implique que l'on vive en conformité avec le message de Jésus-Christ, l'influence des préceptes divins dans les lois fondamentales de notre pays, une justice qui protège le faible, un pouvoir qui recherche la paix, la responsabilité individuelle par rapport à Dieu et à la société, la reconnaissance de la famille traditionnelle en tant que cellule de base de la société, la défense de la vie qui est le don de Dieu et enfin la solidarité envers son prochain.²³ L'UDF se signale donc par son attachement à des valeurs généralement perçues comme

²² Par rapport au PEV, dont les positions sont plus « centristes » sur différents points, l'UDF s'efforce d'éviter la polémique (d'autant plus que les deux partis se retrouvent dans le même groupe aux Chambres fédérales, comme nous l'avons vu) : quand les deux partis n'ont pas conclu un apparentement de leurs listes de candidats à Berne en 2007, le président cantonal de l'UDF s'est efforcé de dédramatiser cette situation, insistant sur le fait que des partis chrétiens reconnaissent avant tout leur responsabilité devant Dieu, mais que cela ne signifiait pas que des chrétiens et partis chrétiens ne pourraient pas avoir des opinions différentes (prise de position du président de la section cantonale bernoise de l'UDF, 28 mai 2007).

²³ Assemblée des Délégués du 21 janvier 2007, « Valeurs chrétiennes, valeurs d'avenir : ce à quoi l'UDF s'attache », *Élections fédérales*, www.udf.ch.

conservatrices dans le contexte social actuel, ainsi que le montrent les références au modèle traditionnel de la famille. À l'instar de plusieurs autres partis à référence chrétienne dans d'autres pays, elle s'est fortement engagée dans la lutte contre l'avortement, puis, plus récemment, contre la reconnaissance légale du partenariat homosexuel. Au mois de mai 2007, plusieurs représentants de l'UDF ont soutenu le lancement de l'initiative populaire qui a été lancée contre la construction de minarets en Suisse²⁴ ; à l'automne 2007, l'on pouvait d'ailleurs trouver des publicités pour cette initiative sur le site Internet officiel de l'UDF. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur l'attitude de l'UDF face à l'islam.

L'UDF considère les Dix Commandements comme le meilleur fondement possible pour guider la vie d'une communauté humaine. Elle ne prône cependant pas un État chrétien ou une religion d'État, mais un État de droit démocratique, confessionnellement neutre. Elle se fait plutôt l'avocate d'une séparation des Églises et de l'État (ce qui est assez logique pour un groupe dont nombre de membres proviennent d'Églises libres, qui ne sont pas au bénéfice d'un statut de droit public) et se dit favorable à un traitement égal de toutes les communautés religieuses ; mais cette neutralité de l'État ne signifie pas un modèle laïciste : l'idéal serait celui d'un État imprégné de valeurs chrétiennes. L'UDF estime que l'on doit reconnaître que la culture de la Suisse a été marquée par la religion chrétienne : la Constitution fédérale s'ouvre sur l'invocation de Dieu.

Le choix de l'engagement politique est peut-être aussi lié à une « culture politique »²⁵ suisse, qui serait caractérisée par l'attachement à la démocratie, le privilège donné au compromis plutôt qu'à la confrontation et un certain pragmatisme dans l'élaboration de stratégies politiques. Ainsi, l'UDF ne construit pas son action en rupture avec l'État et ne cherche pas à lui résister par quelque extrémisme religieux. Au contraire, le parti souhaite participer à son fonctionnement. L'UDF entend s'inscrire dans le processus démocratique, avec l'ambition de rappeler les valeurs chrétiennes en politique. Le rappel des valeurs doit être compris comme une mission prophétique qu'entreprend l'UDF. Ainsi, comme le prophète, l'UDF se doit de rappeler les valeurs fondatrices de la société dans un monde à la dérive, même si son intervention n'est pas toujours positivement accueillie.

Le chrétien doit-il s'engager en politique ? La réponse de l'UDF

Pendant longtemps, les milieux évangéliques ont manifesté une réticence à l'engagement politique. L'émergence des partis protestants de la nouvelle vague évoquée par Freston vient changer cette donne, de même que le développement de courants tels que la « Majorité

²⁴ Site : <http://www.minarette.ch>

²⁵ « Ce qu'on appelle parfois la culture politique et qui résume la singularité du comportement d'un peuple n'est pas un élément entre autres du paysage politique : c'est un puissant révélateur de l'ethos d'une nation et du génie d'un peuple. » (René Rémond, « Du politique », in *Pour une histoire politique*, Paris, Ed. du Seuil, 1988)

morale » et d'autres mouvements qui l'ont suivie dans le contexte – certes très différent – des États-Unis à partir des années 1970.

Cette évolution mérite que nous nous y arrêtions, à travers le cas de l'UDF. Ce chapitre se fonde principalement sur l'étude de l'organe de presse du parti en langue française, *Impulsion*²⁶. Toutefois, quelques sources secondaires ont été utilisées pour l'analyse : un texte de Sylvain Wenger, paru dans la *Tribune d'Emmaüs* (16 décembre 2005) et disponible sur le site fribourgeois de l'UDF²⁷, ainsi que le programme du parti et la prise de position de l'UDF sur le thème « Le chrétien et la politique »²⁸.

La principale raison qui est invoquée pour expliquer le peu de chrétiens présents en politique est la parole biblique qui veut que les chrétiens ne soient pas « du monde »²⁹. Ceux-ci appartiennent au royaume de Dieu et non au royaume terrestre. En tant que tels, ils n'auraient pas de motif de s'investir dans ce monde pécheur. Bien entendu, à la racine de cette attitude, on trouve l'attente du retour du Seigneur. Dans l'espérance du millénium, des chrétiens adoptent un comportement attentiste au niveau politique, se consacrant principalement à l'évangélisation. Ce comportement est vivement critiqué par l'UDF dans sa prise de position sur « Le chrétien et la politique » :

« Passablement de chrétiens ont négligé leurs responsabilités sociopolitiques, restant assis sur leurs bancs d'église à attendre la vie après la mort. Motivés par le seul espoir de convertir quelqu'un, ils ne se concentrent que sur un certain type d'évangélisation forcée, qui généralement rebutent [*sic*] les gens. »³⁰

Une autre raison qui explique l'absence de chrétiens en politique tient à l'interprétation qui est faite de l'attitude sociale de Jésus : « Et ce qui fait obstacle (à l'engagement des chrétiens), c'est un préjugé erroné, qui consiste à penser et à dire que les chrétiens n'ont pas à faire de politique, que Jésus n'en faisait pas. »³¹ Ainsi, le chrétien, en tant que représentant du Christ, s'abstient de tout engagement politique dès lors qu'il considère que le Christ s'en abstenait.

²⁶ La question de la représentativité de textes publiés dans *Impulsion* (ou dans l'organe en langue allemande *Standpunkt*, que nous utiliserons dans un autre chapitre) peut bien sûr être soulevée. Si l'éditorial exprime clairement la ligne du parti, la rubrique réflexion ou les interviews représentent plutôt des points de vue personnels. Toutefois, de tels apports ont leur importance. Ce sont des opinions que les membres de l'UDF lisent et on peut imaginer que de telles prises de position ont une influence sur leurs réflexions et sur leur vision de l'engagement en politique. Ils expriment en tout cas des questions qui sont évoquées au sein de l'UDF et paraissent pertinentes pour notre propos, sachant bien que l'UDF n'est pas un parti monolithique

²⁷ http://www.udf-fribourg.ch/copernic/index.php?nav=publications&document=Chretiens_et_politique.pdf

²⁸ Prise de position de l'UDF Suisse, « Le chrétien et la politique. Parce que je suis aussi responsable ! » *Élections fédérales*, www.udf.ch.

²⁹ Claude Ruey, « 30 ans de l'UDF : ce qu'ils en disent », *Impulsion*, avril 2004.

³⁰ Prise de position de l'UDF Suisse, « Le chrétien et la politique ».

³¹ Dominique Ardellier, « Genève : Election sans candidat », *Impulsion*, novembre 2003.

Plus grave, les chrétiens, en particulier les évangéliques, sont accusés d'avoir vécu dans des ghettos, s'« exilant » à l'intérieur de la société et ne prenant pas la politique au sérieux³².

Tant des justifications théologiques que des raisons pratiques sont invoquées par l'UDF pour appeler les chrétiens (notamment évangéliques) à changer d'attitude. Si les chrétiens doivent s'engager en politique, c'est avant tout pour servir Dieu³³. Leurs actions lui sont profitables, car, ce faisant, ils rendent « témoignage de la vérité dans tous les domaines de la vie »³⁴ et répandent la lumière dans un monde qui s'assombrit³⁵. En tant que témoins, ils se doivent de donner l'exemple³⁶ et de suivre la voie du Christ. Or cette voie est politique :

« Jésus se préoccupait de justice et d'équité, des pauvres et des malades, de faire connaître les préceptes divins aux autorités religieuses et civiles de son temps. Il s'occupait des impôts et des percepteurs d'impôts ; des prostituées et des handicapés, de la condition des femmes et des étrangers. Il n'était pas l' élu des hommes, mais l' élu de Dieu. Et comme tel, il propageait les valeurs divines : l'ordre, le respect, la solidarité, l'honnêteté. Étant appelé à vivre ses paroles et à lui ressembler, chaque chrétien porte en lui cette fibre de politique-action. »³⁷

Comme l'autorité est instituée par Dieu³⁸, il n'y a pas d'objection à la participation des chrétiens au gouvernement. À plus forte raison, les chrétiens doivent « rechercher le bien de la ville », s'engageant pour cela dans la vie politique de la cité ou de la nation dans un esprit de solidarité avec tous ses habitants³⁹. Les chrétiens ont d'autant plus de raisons de s'investir que les temps sont troubles :

« 'Le séjour de la ville est bon, mais les eaux sont mauvaises et le pays est stérile... [...]' Ne trouvez-vous pas que le début de cette notation s'applique à notre Pays qui est 'bon, mais les eaux sont mauvaises...'. Il ne s'agit pas des lacs mais de l'atmosphère générale : la mentalité mercantile de profit à tout prix, la pollution spirituelle, l'enfermement égoïste dans des sécurités qui excluent le

³² Cf. « Il prie pour les autorités et leur offre son écoute. Entretien avec Jean-Claude Chabloz », *Impulsion*, février 2005.

³³ Cf. Jean-Pierre Besse, « Assainir les "eaux de la ville" », *Impulsion*, novembre 2005.

³⁴ Jean-Pierre Graber, « 30 ans d'UDF : ce qu'ils en disent », *Impulsion*, avril 2004.

³⁵ Cf. Daniel Hasler, « Vous êtes candidat(e) ? », *Impulsion*, février 2004.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Dominique Ardellier, « Genève : Election sans candidat », *Impulsion*, novembre 2003.

³⁸ Cf. Jean-Pierre Graber, « Le génie du christianisme dans l'ordre politique », *Impulsion*, mars 2004 ; Claude Gauthier-Jacques, « Neuchâtel – Élections : les enjeux », *Impulsion*, novembre 1999.

³⁹ Cf. Jean-Pierre Graber, « 30 ans d'UDF : ce qu'ils en disent », *Impulsion*, avril 2004.

risque et la foi, les dérapages éthiques, le mépris grandissant des faibles, l'impérialisme de la pensée unique et médiatique... »⁴⁰

Ainsi, ils se doivent d'être le sel qui purifiera les eaux de notre société où se développent l'individualisme et l'incroyance. « Un réseau de chrétiens engagés parmi les décideurs et les gens d'influence ou au sein des débats sur les votations est, de façon éminente, ce sel purificateur, diffus dans la gestion de la Cité. »⁴¹

Enfin, certains textes suggèrent une attente active de l'établissement du Royaume de Dieu, justifiant l'engagement politique. La situation actuelle, caractérisée par de nombreuses peines et un « état moral des individus [...] désastreux »,⁴² annonce le retour du Christ.

« Aujourd'hui encore, notre rôle est d'être présent dans toutes les sphères d'autorité et de gouvernement pour parler, intervenir, prier, agir et enseigner. Le règne ne peut s'établir qu'avec des hommes et des femmes de conviction qui établissent des structures et des principes dignes du royaume divin. [...] Régner signifie laisser dominer en nous l'amour, le pardon, la compassion, et les appliquer dans notre vie, notre famille, notre église, notre commune et notre gouvernement. Alors ainsi Son règne viendra sur la terre. »⁴³

Si notre société est viciée, c'est parce que les hommes ont oublié les vœux de Dieu et se sont dévoyés par leur recherche effrénée de profit. Il s'agit alors pour les chrétiens de s'engager afin de modifier la situation.

« [...] mais que pouvons-nous faire, nous, là où nous sommes ? Adopter un autre standard, bien plus élevé : défendre les valeurs et les personnes que l'Éternel défend, et y inciter avec douceur et bon sens ceux qui nous entourent ; participer aux élections pour influencer les résultats ; prier pour les autorités en place, et écrire à celles qui ' n'écourent pas' la voie de Dieu pour les reprendre. »⁴⁴

⁴⁰ Jean-Pierre Besse, « Assainir les "eaux de la ville" », *Impulsion*, novembre 2005.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Jean-Pierre Chapuis, « Dans quel esprit attendez-vous le retour du Christ ? », *Impulsion*, août 2004.

⁴³ Sylvain Freymond, « Régner ou subir », *Impulsion*, mai 2005.

⁴⁴ Dominique Ardellier, « Une rentrée au standard européen », *Impulsion*, novembre 2003.

Les chrétiens tout comme les autres hommes sont responsables de l'état de la société. Absents de la politique, ils ont abandonné à d'autres le soin de décider pour eux⁴⁵ et, par leur abstention, ont laissé le champ libre aux pratiques mauvaises et aux « dérapages éthiques »⁴⁶.

« Nous sommes tous - chrétiens ou non - coresponsables de la situation actuelle de notre société. Dans un pays avec un aussi grand nombre de possibilités d'influences démocratiques, nous ne pouvons tout simplement pas laisser d'autres endosser la responsabilité des circonstances insatisfaisantes. Nous les chrétiens sommes également coupables par notre silence et notre abstention politique. »⁴⁷

Les chrétiens suisses sont d'autant plus responsables qu'ils vivent dans une démocratie dont les valeurs de base sont puisées dans la foi judéo-chrétienne, le système le « plus propice à l'humanité ».⁴⁸

Si les chrétiens doivent s'engager en politique aujourd'hui plutôt qu'hier, ce n'est pas uniquement parce que la société se porte mal, mais c'est surtout parce que de nouveaux enjeux entrent dans l'agenda politique, des questions éthiques qui ne restent pas sans conséquence pour les chrétiens.

« Ce d'autant plus que la prochaine législature comporte de nombreux enjeux éthiques, tels l'euthanasie, la politique de la drogue ou les revendications homosexuelles, pour n'en citer que quelques-uns. »⁴⁹

Le chrétien qui s'engage en politique est libre de le faire dans un parti laïc ou chrétien.⁵⁰ Cependant, le parti à référence religieuse est considéré comme plus adapté, car il permet à la fois d'offrir sa compassion et de rappeler les « impératifs de Dieu ».⁵¹

⁴⁵ Cf. Marc Fruh, « La santé de la Suisse démontre le manque de politiciens chrétiens », *Impulsion*, février 2004.

⁴⁶ Jean-Pierre Besse, « Assainir les “eaux de la ville” », *Impulsion*, novembre 2005.

⁴⁷ « Portrait de Markus Wäfler, second Conseiller national UDF - Entretien avec Markus Wäfler », *Impulsion*, juillet 2004.

⁴⁸ Cf. Jean-Pierre Graber, « Le génie du christianisme dans l'ordre politique », *Impulsion*, mars 2004

⁴⁹ Heinz Suter, Paul Schoop, Philippe Corthay, Kurt Buhlmann, « Donnez votre voix à l'éthique chrétienne en politique », *Impulsion*, septembre 2003.

⁵⁰ Cf. « Portrait de Markus Wäfler, second Conseiller national UDF - Entretien avec Markus Wäfler », *Impulsion*, juillet 2004.

⁵¹ Jean-Pierre Graber, « 30 ans d'UDF : ce qu'ils en disent », *Impulsion*, avril 2004.

L'UDF face au pluralisme culturel et religieux

Comme nous l'avons signalé, plusieurs membres du parti soutiennent activement l'initiative opposée à la construction de minarets en Suisse (attitude qui rejoint la méfiance envers l'Islam exprimée dans des partis chrétiens d'autres pays), il nous a paru intéressant d'analyser l'évolution de l'UDF par rapport à des thèmes relatifs au pluralisme culturel et religieux dans la société suisse contemporaine. Pour cela, nous avons analysé l'intégralité des numéros de l'organe officiel du parti en langue allemande, *Standpunkt*. Trimestriel de 1982 à 1986, il est devenu bimestriel de 1987 à 1989 et paraît tous les mois depuis 1990.

De 1986 à 1991 paraissent plusieurs articles et prises de position au sujet de la politique d'asile. Ces articles critiquent le manque d'efficacité des procédures d'asile et les abus de ce statut ; ils estiment en outre que des limites doivent être posées à l'immigration. Dans les années 1980 et 1990, la question des relations entre religion(s) et État est également abordée à plusieurs reprises. En 1997 et au cours des années suivantes, outre la poursuite de discussions autour de la politique concernant les étrangers, la question des sectes revient fréquemment. À partir de l'année 2001, la question de l'Islam avec le christianisme occupe une place importante.

La question de la surpopulation étrangère a plusieurs fois agité la vie politique suisse depuis les années 1960. À cette époque, c'était la présence d'immigrants des pays de l'Europe méridionale qui suscitait des réactions. Depuis les années 1980, les problèmes liés à l'afflux de requérants d'asile ont provoqué des débats parfois très émotionnels et polarisés. Lorsque l'Action nationale, parti politique nationaliste, lança en 1988 une initiative pour la limitation de l'immigration, l'UDF la soutint. À plusieurs reprises, nous voyons *Standpunkt* utiliser des expressions telles que « l'immigration massive » (1991/10), « effondrement du système d'asile » (1991/3) et « situation toujours plus précaire » (1991/2). Le périodique observait que les demandeurs d'asile venaient principalement de pays non chrétiens. Lors du débat autour de l'initiative populaire sur la réglementation de l'immigration en 1994, le périodique considère celle-ci comme urgente et estime qu'une limitation numérique des immigrants est nécessaire (1995/2). Deux ans plus tard, l'UDF soutient de même l'initiative lancée par l'Union démocratique du centre (UDC) contre l'immigration illégale et exige une politique que d'expulsion plus sévère des immigrants illégaux (1996/12).

En 1983, une révision constitutionnelle est soumise au vote populaire pour améliorer les possibilités de naturalisation. L'objectif de la révision était notamment de lier la citoyenneté non plus seulement à l'origine du père, mais aussi à celle de la mère. L'UDF rejeta de cette révision, en insistant sur le rôle du père comme chef de famille et en se référant à ce propos au modèle biblique (1983/11). L'UDF a également rejeté les tentatives, dans plusieurs cantons, d'accorder le droit de vote à certains résidents étrangers.

Sur les autres religions, l'organe alémanique de l'UDF se préoccupe, comme nous l'avons vu, de questions relatives aux sectes et à l'islam, mais aussi du judaïsme. Il n'est pas rare de lire dans le journal du parti des articles relatifs au conflit au Proche-Orient et à la situation d'Israël. L'UDF prend clairement le parti de l'État d'Israël. Le parti demande la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël. Et pour fêter son trentième anniversaire, l'UDF a organisé un voyage de 49 personnes en Israël, relate son site. De même, l'UDF met en garde contre l'antisémitisme. En 1980, un membre du parti qui propageait des idées considérées comme antisémites et antisionistes fut d'ailleurs exclu, et l'UDF rompit toute relation avec lui. Il soupçonne régulièrement les médias et le gouvernement de sympathies pour les positions palestiniennes, encourageant ainsi, selon le périodique, les tendances antisémites. La communauté juive est constamment présentée dans une situation de victime.

En 1988 déjà, la question de l'islam et de son influence croissante est évoquée dans *Standpunkt*, au moment où l'on discute dans le canton de Berne de permettre la reconnaissance de droit public pour des communautés religieuses nouvelles. Face à de tels développements, l'UDF s'inquiète d'une « dangereuse ouverture à l'islam » (1990/5) et met en garde contre l'islamisation de l'Europe. « L'islam ne cesse d'aller de l'avant » (1991/2). Au milieu des années 1990, le périodique s'inquiète du potentiel de radicalisation de l'islam et critique les autorités et les médias, qui se voileraient la face devant cette évolution potentiellement dangereuse. Tout en se défendant de céder à des théories du complot, des articles parus dans le journal du parti soupçonnent un projet organisé d'implantation de l'islam en Europe par des pays islamiques qui voudraient la déstabiliser :

« [...] il faudrait quand même élucider une fois sérieusement avec quoi les énormes flux de demandeurs d'asile provenant principalement d'États islamiques vers l'Europe sont financés, car ceux-ci ne sont sûrement pas gratuits. » (1996/6)

À partir de 1999, la question de la radicalisation de l'islam passe durant quelque temps à l'arrière-plan : l'organe du parti s'efforce plutôt d'expliquer ce qu'est l'islam, quels peuvent être les problèmes de cohabitation et comment un chrétien doit approcher les musulmans.

Dès 2001, les articles relatifs à l'islam se multiplient. Si les événements du 11 septembre ont donc un impact dans les publications de l'UDF, l'analyse dans la longue durée montre qu'il ne s'agit pas d'un nouveau discours : la forme et le vocabulaire sont restés identiques ; les positions de l'UDF à cet égard ne se sont pas modifiées.

La participation au lancement de l'initiative populaire contre la construction de minarets en Suisse n'est pas perçue comme une atteinte possible à la liberté religieuse – comme nous l'avons vu, l'UDF défend le principe d'égalité de toutes les communautés religieuses devant la loi. Mais l'UDF et les autres politiciens à l'origine de cette initiative interprètent le minaret comme un symbole de pouvoir de l'islam, et non comme un édifice avant tout religieux. De

façon plus large, plusieurs dirigeants de l'UDF s'inquiètent des incitations à la violence qu'ils disent trouver dans le Coran et de la volonté dominatrice qu'incarnerait l'islam, selon eux.

La même approche est utilisée par rapport au foulard islamique : en tant que symbole religieux, celui-ci doit être respecté, au même titre que les symboles de toutes les autres religions. En revanche, s'il est signe de contrainte et de domination, il peut être mis en question dans le contexte juridique suisse.

L'UDF entend maintenir et revitaliser l'héritage chrétien en Suisse. L'immigration de populations qui n'appartiennent pas à une culture judéo-chrétienne est perçue comme une menace et exige donc l'adaptation de ces immigrants au système de valeurs suisse. La critique de l'islam n'est pas propre à la seule UDF : d'une part, l'islam suscite également des débats dans d'autres milieux politiques en Suisse (la majorité des membres du comité de l'initiative contre la construction de minarets appartient à l'Union démocratique du centre) ; d'autre part, si nous observons les petits partis chrétiens allemands, par exemple, nous constatons que tous intègrent maintenant la « question musulmane » dans leurs discussions⁵².

La santé sous le regard de l'UDF : une politique de la vie

Mais, contrairement à certains groupements politiques monothématiques, l'UDF s'intéresse en principe à tous les sujets relatifs au domaine politique. À défaut de pouvoir ici aborder chacun d'entre eux, prenons pour exemple la politique de la santé. Celle-ci n'apparaît pas au premier abord comme un sujet foncièrement religieux. On pourrait imaginer que l'UDF traite la question de manière séculière, comme il elle fait en ce qui concerne le redressement des finances fédérales. Néanmoins, si l'on se penche sur ces aspects un peu plus en profondeur, on constate qu'ils sont en réalité fortement liés au religieux, bien que la relation soit parfois complexe.

De tous les sujets ayant trait directement à la santé, ce sont les dépendances qui mobilisent le plus les efforts de l'UDF, et, de toutes les dépendances, celle aux drogues est un cheval de bataille du parti. L'UDF prend aussi position sur la dépendance au tabac, mais l'accent est indubitablement mis sur la lutte contre les drogues. Pour le tabac, l'intérêt de l'UDF procède sans doute plus d'un mouvement d'opinion de la société en général que d'une raison théologique.

L'alcool fait depuis longtemps des victimes, toutefois le thème ne soulève actuellement plus les mêmes émotions dans le débat public et ne fait pas l'objet d'une prise de position de l'UDF. En revanche, le tabac qui, depuis quelques années, est sujet d'attention et de

⁵² Pour certains, le sujet apparaît même comme central (cf. Thomas Schirrmacher, *Feindbild Islam : Am Beispiel der Partei « Christliche Mitte »*, Nuremberg, VTR, 2003. Mais même le petit Zentrum (de fait beaucoup plus centriste que les autres petits partis chrétiens) s'est emparé de ce thème depuis quelque temps.

dénonciations croissantes, trouve sa place dans la rhétorique du parti. Celle-ci semble évoluer avec l'environnement, signe du lien réel entre l'intérêt porté au sujet par le parti et celui de la société en général. Si en 2002, on se contentait de soutenir l'adaptation du niveau d'imposition sur le tabac⁵³, en 2003 on demande « la création de zones non-fumeurs dans l'ensemble des établissements publics de notre pays »⁵⁴ pour enfin, en 2006, souhaiter que la fumée soit « interdite dans les lieux publics et dans les institutions »⁵⁵. Ainsi, les attentes de l'UDF sur la question du tabac accompagnent celles de l'opinion publique, et subséquemment des instances politiques.

La révision de la LStup (Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes), avec pour corollaire la question de la dépénalisation du cannabis ainsi que de la distribution médicale d'héroïne, a beaucoup préoccupé l'UDF, jusqu'à l'abandon du projet en 2004. Le parti avait même menacé de lancer un référendum si le parlement acceptait la révision⁵⁶.

Selon l'UDF, le projet de loi compromettrait grandement aussi bien la prévention que l'aide aux toxicomanes. La dépénalisation du cannabis constitue une ouverture à la dépénalisation des autres drogues. Ce faisant, l'État s'interdit à la fois toute prévention et répression. Il en est de même avec la distribution d'héroïne qui semble, d'une part, encourager les *dealers* et, d'autre part, emprisonner les toxicomanes dans leur dépendance. Le thème de la responsabilité de l'État dans le développement de la toxicomanie en Suisse est largement traité dans les articles d'*Impulsion* consacrés à la question de la drogue. L'État est tour à tour accusé de faire de la désinformation⁵⁷, de faire preuve de laxisme ou, pire, de se détourner des toxicomanes dès lors qu'ils adhèrent à ses programmes.

La foi chrétienne peut justifier un engagement de terrain contre les drogues. Qu'il s'agisse d'aller à la rencontre des toxicomanes dans la rue ou d'action de prévention auprès de ses propres enfants ou des « jeunes en mal de vivre », toutes les options peuvent être l'occasion d'œuvrer à une amélioration de la situation⁵⁸.

Les solutions proposées dépendent bien entendu de la façon dont le problème est abordé. S'il s'agit de protéger la jeunesse, il faudra soutenir les familles par des mesures financières. On retrouve ici un des grands thèmes de l'UDF, la famille comme premier espace d'éducation, de

⁵³ Cf. Maximilien Bernhard, « Votations fédérales du 2 décembre », *Impulsion*, novembre 2002.

⁵⁴ « L'UDF dans la course des élections fédérales », *Impulsion*, septembre 2003.

⁵⁵ Prise de position de l'UDF Suisse, « Pour une Suisse sans "fumée". Fumées bleues ou transparence chatoyante ? » *Élections fédérales*, <http://www.udf.ch>.

⁵⁶ Cf. Maximilien Bernhard, « Le national reporte le débat sur la Lstup », *Impulsion*, août 2003.

⁵⁷ Cf. Christian Waber, « Faut-il poursuivre la distribution d'héroïne ? », *Impulsion*, mars 2003.

⁵⁸ Cf. Paolo Fabbiani, « Lutter concrètement contre le fléau de la drogue », *Impulsion*, février 2005.

solidarité et de vie. Le but est bien entendu ici de privilégier un idéal de vie chrétien comme solution.

S'il s'agit d'aider les personnes toxicomanes, l'UDF préconise les thérapies basées sur l'abstinence. Celles-ci sont jugées seules capables de permettre une sortie de la drogue, leur offrant la possibilité de recommencer une nouvelle vie.

La politique de la drogue prônée par l'UDF n'envisage aucune négociation : « Dans tous les cas, une chose est sûre, c'est que l'on ne pactise pas avec la drogue ! »⁵⁹ Il n'est pas aisé de dégager les fondements religieux de la politique de l'UDF en la matière. Il semble évident que l'UDF s'oppose à la distribution d'héroïne, car celle-ci pourrait à long terme violer le commandement biblique : « Tu ne tueras pas ». En distribuant ce « poison », on se rend coupable de participer à la déchéance d'autrui. D'autre part, l'approche du problème qui veut qu'il trouve sa résolution dans le cadre familial évoque bien les préférences religieuses du parti : la famille doit être privilégiée et les enfants protégés, car ils sont « notre enrichissement, notre présent et notre avenir. »⁶⁰ Toutefois, la politique de l'UDF en matière de drogue ne vise pas directement à imposer une hygiène de vie chrétienne. Comme on l'a vu, les familles monoparentales doivent également être assistées. Il s'agit ici plutôt d'éviter que la société ne se perde dans un cercle infernal de morbidité.

Tout ce qui est relatif à la vie, considérée comme don de Dieu, représente pour l'UDF un enjeu fondamental. Un État qui bafouerait ces droits inaliénables se rendrait coupable devant Dieu. La politique de l'UDF sur la question de la vie est marquée par deux grands thèmes : l'avortement et l'euthanasie. Toutefois, d'autres thèmes ont aussi été abordés par le parti, que ce soit la recherche sur les embryons, la fécondation in vitro ou enfin la question de l'objection de conscience.

L'UDF s'est d'abord offusquée de la mise en circulation de la pilule abortive en Suisse, considérant que celle-ci n'était qu'une étape dans la « culture de mort, dans laquelle notre société s'enfoncé toujours plus. »⁶¹ Le parti a ensuite dirigé toute son énergie vers les votes sur le régime du délai et l'initiative « Pour la mère et l'enfant ». Le régime du délai, qui rend légalement possible un avortement jusqu'à 12 semaines, est accusé de banaliser la pratique de l'IVG. Pour l'UDF, les partisans d'un tel régime font passer l'autodétermination de la femme avant le droit à la vie, droit qui doit être protégé par l'État⁶².

⁵⁹ Maximilien Bernhard, « Révision de la Lstup », *Impulsion*, février 2000.

⁶⁰ Prise de position de l'UDF Suisse, Politique familiale. « C'est dans sa propre maison que prend naissance le foyer qui illuminera la nation », *Élections fédérales*, <http://www.udf.ch>.

⁶¹ Florian Rochat, « RU 486 médicament ou pesticide ? la pilule abortive arrive en Suisse », *Impulsion*, août 1999.

⁶² Cf. Maximilien Bernhard, « Le 2 juin, protégeons la vie ! » *Impulsion*, juin 2002.

Au régime du délai, l'UDF a opposé l'initiative « Pour la mère et l'enfant » dont l'objectif est de protéger la vie prénatale et d'aider les « mères en situation de détresse »⁶³ afin qu'elles n'en viennent pas à avorter.

Le 2 juin 2002, le régime du délai a cependant été accepté par une très large majorité en votation populaire : une grande défaite pour l'UDF, qui s'était investie dans ce combat. Les résultats sont interprétés comme le signe funeste d'une tendance contre laquelle il faut plus que jamais lutter.

« Le résultat de cette votation a sans doutes [*sic*] créé une brèche importante dans le barrage de la protection de la vie, brèche que l'on mettra du temps à colmater tant bien que mal par le biais d'une véritable politique familiale pour laquelle l'UDF a déjà émis plusieurs propositions. [...] L'heure n'est plus à l'attentisme, mais à l'engagement. L'UDF poursuivra son travail pour protéger la vie afin d'éviter que d'autres verrous semblables à celui du 2 juin ne finissent par sauter. »⁶⁴

De cette défaite, l'UDF a rapidement tiré une nouvelle stratégie qu'elle applique à la lutte contre la légalisation de l'euthanasie. L'échec est attribué à un manque de présence des opposants à l'avortement (ou pro-vie, comme ils se nomment) dans le débat public. Si ceux-ci s'étaient engagés plus tôt, mettant en place les structures d'aide nécessaires, les résultats auraient pu être différents. Mais être présent signifie aussi ne pas refaire les erreurs passées. Le peuple s'étant déclaré en faveur de l'avortement, rien ne sert de lancer une initiative contre l'euthanasie. Il faut donc promouvoir la vie plutôt que de lutter directement contre les pratiques qui vont à l'encontre de la vie.

« Il s'agit de changer de stratégie. Notre rôle est désormais de faire des propositions, non pour interdire l'euthanasie, mais pour inscrire dans la loi l'obligation aux cantons de proposer des soins palliatifs comme alternative à l'euthanasie. »⁶⁵

Si cette approche a toujours pour objectif les valeurs chrétiennes, il ne s'agit plus de les imposer au travers d'une initiative restrictive. Cette stratégie fait preuve, une fois de plus, du pragmatisme politique du parti. Elle se traduit sur le terrain par des propositions pratiques : l'instauration d'« une aide matérielle et psychologique à la femme qui, en raison de sa

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Maximilien Bernhard, « L'heure n'est pas à l'attentisme », *Impulsion*, août 2002.

⁶⁵ Maximilien Bernhard, « Anticipons l'avenir », *Impulsion*, novembre 2002.

grossesse, se trouve dans un état de détresse »⁶⁶ et une meilleure éducation, mettant notamment « en valeur les fréquentations sans sexualité avant le mariage »⁶⁷.

La vie, dans la délicate question de l'euthanasie, ne doit pas être soumise à la décision du législateur : « Même en démocratie, le législateur n'a pas le droit de tracer une ligne de démarcation entre un meurtre permis et un meurtre inadmissible. »⁶⁸ Ainsi, l'euthanasie, condamnée par la Bible⁶⁹, ne saurait être reconnue, car il s'agit là encore d'un meurtre. Il faut mener un « combat » contre cette dangereuse pratique et le « lobby de la mort » qui la soutient⁷⁰. Cette lutte nécessaire permet de sauvegarder les « fondements chrétiens » de la société qui la protègent encore de certains dérapages⁷¹.

L'euthanasie apparaît comme un fait de société qui découle de l'irrégiosité ambiante. C'est parce que les hommes ont perdu le sens de leur mort, un sens contenu dans le message du christianisme, qu'ils se permettent de recourir à l'euthanasie : « Alors si je ne suis que biologique, pourquoi prolonger ma souffrance ? »⁷² Ultimement et idéalement, il s'agirait sans doute de redonner ce sens, de le rétablir dans la population. Mais ce but ne peut être atteint que par l'évangélisation et nous avons déjà vu combien la mission de l'UDF était différente.

Ainsi, le parti prend une nouvelle voie, choisissant de s'investir dans des buts pratiques, mais toujours motivés par une dimension religieuse : il faut d'abord développer les soins palliatifs pour donner une réelle alternative aux individus souffrants. Ces soins doivent bien entendu soulager la souffrance, de plus ils doivent également permettre à la personne d'exprimer ses angoisses. En dernier recours, la Bible reste le seul réconfort, c'est elle qui donne les réponses⁷³. Dans une telle optique, on part du postulat que si la personne qui demande la mort était correctement entourée, si elle était aidée comme il est nécessaire, elle ne désirerait pas mourir. C'est pourquoi les chrétiens doivent être présents à ses côtés et prier pour elle⁷⁴.

⁶⁶ Rubrique spéciale élections, *Impulsion*, août 2003.

⁶⁷ « La solution des délais évite la question du début de la vie. Entretien avec Pierre Meylan », *Impulsion*, avril 2002.

⁶⁸ Prise de position de l'UDF Suisse, « “Assistance ” au suicide. Protéger la vie – Maintenir la vie », *Élections fédérales*, <http://www.udf.ch>.

⁶⁹ Cf. Dominique Ardellier, « La Hollande légalise l'euthanasie », *Impulsion*, mai 2001.

⁷⁰ Cf. Maximilien Bernhard, « Peut-on pactiser avec la mort ? » *Impulsion*, septembre 2005.

⁷¹ Cf. Jean-Claude Kormann, « Voici venu le temps de l'homme jetable », *Impulsion*, novembre 2002.

⁷² « L'euthanasie est la mauvaise réponse à la question posée. Entretien avec Yvan Scherrer », *Impulsion*, février 2002.

⁷³ Cf. *ibid.*.

⁷⁴ Cf. Dominique Ardellier, « La Hollande légalise l'euthanasie », *Impulsion*, mai 2001.

La question de la vie dans la politique de l'UDF ne saurait être traitée sans parler de l'objection de conscience. Le parti se bat en effet, pour qu'une telle objection puisse être invoquée dans certains cas déterminés.

De nombreux aspects de la vie courante posent des problèmes de conscience aux membres de l'UDF, dont les principaux ont trait à la question de la vie. L'objection de conscience permettrait de ne pas participer ou même cautionner une pratique que l'on considère comme criminelle. Si l'objection de conscience a pu être abordée dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire et de la polémique autour de Pro Life⁷⁵, la ligne du parti n'est pas d'encourager une abstention au niveau du paiement de l'assurance obligatoire.

L'objection de conscience concerne ici les médecins et tout le personnel soignant. Il s'agirait d'inscrire dans la loi la liberté pour ceux-ci de refuser de participer à un avortement ou à une euthanasie. Une telle mesure serait justifiée par la souffrance et le désarroi de certains croyants, prisonniers de situations qui blessent leur conscience.

Conclusion : principes chrétiens et pragmatisme

Nous avons vu que cinq partis politiques supracantonaux à référence chrétienne existent aujourd'hui en Suisse. Cependant, les convictions chrétiennes plus ou moins affirmées de ces différents partis ne les conduisent pas aux mêmes choix politiques. Le tableau de la page suivante présente les consignes de vote de ces formations lors de différentes consultations populaires des dernières années : comme on le constate, ils n'ont *jamaï*s tous donné les mêmes recommandations. Il est intéressant de noter à ce sujet que l'UDF et le PCC, malgré leurs différences confessionnelles, se rejoignent dans plusieurs domaines : sur les questions de morale comme sur celle de la santé, les deux partis partagent des valeurs conservatrices ; de même, sur les questions internationales, ils adoptent une attitude critique envers l'Union européenne.

D'une part, les principes chrétiens peuvent être interprétés de plusieurs manières : chrétiens de gauche ou de droite peuvent être également convaincus de la légitimité de leurs positions. D'autre part, il faut se garder de penser que seules les croyances religieuses influencent les choix politiques, même au sein de partis affichant des idéaux religieux : d'autres paramètres peuvent également influencer le choix d'engagements politiques par des croyants. Les partis à étiquette ou référence chrétienne – en particulier de petits partis – tendent naturellement à épouser des convictions claires sur des questions éthiques. Mais ensuite, l'adoption des positions plus ou moins conservatrices sur d'autres sujets découle-t-elle seulement des

⁷⁵ Cette assurance maladie prévoyait de rétrocéder à ses clients les économies qui découlaient de leurs choix éthiques, à savoir l'abstention de l'avortement. Cf. Michel Hermenjat, « L'objection de conscience éthique légitimée », *Impulsion*, juillet 2006.

enseignements chrétiens ? Ce n'est pas certain : seuls des entretiens approfondis avec des membres de ces partis permettraient peut-être d'y voir plus clair.

Tableau - Consignes de vote des partis à référence chrétienne

| | Oui | Liberté de vote | Non |
|---|--------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|
| Pour la poursuite de la distribution d'héroïne sous contrôle médical (13.6.1999) | PDC, PCS, PEV | | UDF (référendum), PCC |
| Accords bilatéraux avec l'UE (21.5.2000) | PDC, PCS, PEV | | UDF, PCC |
| Initiative "Pour la protection de l'être humain contre les techniques de reproduction artificielle" (12.3.2000) | UDF, PCC | | PDC, PCS, PEV |
| Initiative "Pour l'introduction d'un centime solaire" (24.9.2000) | PDC(Nein/Ja), PCS(ja/ja), PEV(ja/ja) | | UDF, (Nein/nein) PCC |
| Redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement (24.9.2000) | PDC, PCS, PEV | | UDF, PCC |
| Initiative pour l'adhésion à l'UE „Oui à l'Europe“ (4.3.2001) | PDC (Bâle, Berne, Fribourg), PCS | | PDC (autres cantons), UDF, PCC, PEV |
| Abrogation de l'article exigeant la permission des autorités pour l'érection de nouveaux évêchés (10.6.2001) | PDC, PCS, PEV, PCC | | UDF |
| Adhésion à l'ONU (3.3.2002) | PDC, PCS, PEV | | UDF, PCC |
| Modification du code pénal – interruption de grossesse (2.6.2002) | PCS | | PDC, UDF, PEV, PCC |
| Initiative "Pour la mère et l'enfant" (2.6.2002) | UDF, PCC | PEV | PDC, PCS, |
| Prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires (18.5.2003) | PCS, PEV | | PDC, UDF, PCC |
| „Sortir du nucléaire“ (18.5.2003) | PCS, PEV | | PDC, UDF, PCC |
| 11 ^e révision de l'AVS (16.5.2004) | PDC, UDF, PCC | | PCS, PEV, |
| Paquet fiscal (2001) | PDC, UDF, PCC | | PEV, PCS |
| Initiative „Services postaux pour tous“ (26.9.2004) | PCS, PEV, PCC | | PDC, UDF |
| Nouveau régime financier (28.11.2004) | PDC, UDF, PEV, | | PCS |
| Loi sur la recherche sur les cellules souches (28.11.2004) | PDC | PCS | UDF, PEV, PCC |
| Schengen/Dublin (5.6.2005) | PCS, PDC, PEV | | UDF, PCC |
| Enregistrement des partenariats homosexuels (5.6.2005) | PCS, PDC | | PEV, UDF, PCC |
| Libre circulation des personnes dans l'UE (25.9.2005) | PCS, PDC, PEV | | UDF, PCC |
| „Pour des aliments produits sans manipulations génétique“ (27.11.2005) | PCS, PEV, UDF, PCC | | PDC |
| Libéralisation des heures d'ouverture des magasins (ventes du dimanche) (21.5.2006) | PDC | | PCS, UDF, PEV, PCC |

Les partis chrétiens se trouvent dans une situation particulière par rapport à l'environnement suisse. Comptant parmi ses membres de nombreux fidèles des Églises évangéliques, l'UDF pourrait se sentir liée à une minorité ; en même temps, parti chrétien dans une société marquée par un héritage chrétien, elle appartient à la majorité. Ses membres peuvent avoir le sentiment de représenter l'authentique continuité des valeurs de la société, mais ils constatent aussi que l'écart semble de plus en plus grand avec ces valeurs tels qu'ils les comprennent. Ce constat paraît d'ailleurs souvent être à l'origine de leur engagement.

La tentation pourrait être grande d'affirmer simplement les principes en s'enfermant dans un splendide isolement. Dans l'étude d'un parti mettant aussi fortement l'accent sur ceux-ci, demandant à ses candidats la signature d'une confession de foi chrétienne, et à première vue peu enclin par sa nature au compromis, nous avons eu la surprise de constater que la culture politique de l'UDF était marquée par le pragmatisme à bien des égards. Plus exactement, l'affirmation de principes très clairs et de positions intransigeantes s'accompagne d'un pragmatisme dans la mise en application du programme et de l'action politique au quotidien (tant que cela ne porte pas atteinte aux convictions fondamentales). L'UDF s'efforce de jouer le jeu politique et suit des stratégies qui, sans compromettre ses valeurs, composent avec la réalité ambiante. Le parti s'inscrit dans son environnement afin d'essayer de le modifier de l'intérieur. Cette stratégie vaut à l'UDF une certaine reconnaissance de la part des « grands » partis et lui évite d'être complètement marginalisée. En outre, le système politique suisse lui permet d'avoir ici et là des élus. La grande question pour son avenir sera de savoir si elle parviendra à s'étendre notablement au-delà de son vivier naturel et à convaincre de nouveaux électeurs, ou si elle atteindra très vite un plafond infranchissable.